

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pass'Quartiers : les inscriptions sont ouvertes !

La saison 2023-2024 du Pass'Quartiers est lancée ! Les jeunes villenavais peuvent venir retirer les fiches d'inscription à la Maison pour tous ou au service Enfance, jeunesse et famille, situé à l'Hôtel de Ville.

En partenariat avec le secteur jeunesse des centres socioculturels villenavais, le Pass'Quartiers accueille pendant toute l'année les jeunes villenavais âgés de 11 à 17 ans, dans les locaux de la Maison Pour Tous. Pendant les périodes scolaires, les jeunes sont accueillis du mardi au samedi (mardi et jeudi de 16 h à 18 h 30, mercredi de 12 h à 18 h 30, vendredi de 16 h à 20 h et samedi de 13 h 30 à 17 h 30). Chaque semaine, ils peuvent profiter d'activités ludiques (ping-pong, baby-foot, bibliothèque, mangathèque, jeux de société, espace numérique...) mais aussi de temps dédiés à la réalisation de leurs devoirs, pendant lesquels ils bénéficient d'un espace calme et d'outils informatiques. Sur place, ils peuvent également s'informer sur divers sujets de la vie quotidienne grâce à l'accueil Infos Jeunes Villenave d'Ornon, ouvert du mercredi au samedi pour les jeunes de 13 à 29 ans (mercredi de 12 h à 18 h 30, jeudi de 14 h à 16 h, vendredi de 16 h à 20 h et samedi de 13 h 30 à 17 h 30).

Des vacances bien remplies

Pendant les vacances scolaires, le Pass'Quartiers accueillent les jeunes du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, toujours à la Maison pour tous. Ils peuvent profiter librement du lieu, sous la surveillance des animateurs municipaux, mais aussi bénéficier d'un programme d'activités sportives et culturelles, envoyé par mail aux parents en amont. Par ailleurs, pendant les vacances scolaires, les modalités d'accueil de l'espace Info Jeunes Villenave d'Ornon changent. Les jeunes peuvent s'y rendre le lundi et le mercredi de 9 h à 13 h, ainsi que le mardi et le vendredi de 13 h à 17 h.

Pour faciliter la venue des jeunes au Pass'Quartiers pendant les vacances scolaires, la Ville assure un ramassage en bus sur l'ensemble de la commune. Les différents arrêts sont consultables sur le site internet de la Ville (villenedornon.fr). Ce service n'est cependant pas assuré pendant les périodes scolaires.

Les inscriptions sont ouvertes

Les fiches d'inscription sont à retirer à la Maison pour tous ou au service Enfance, jeunesse et famille, situé à l'Hôtel de Ville (14 bis rue du Professeur Calmette). La cotisation annuelle s'élève à 10€, à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces. A noter cependant que certaines activités ou sorties peuvent parfois nécessiter des frais supplémentaires.

Infos pratiques : Service Animations des quartiers – 06 16 75 73 63

Info Jeunes Villenave d'Ornon – 06 17 96 14 89

Maison pour tous, 12 rue du Commandant Charcot, 33140 Villenave d'Ornon

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon